



[www.horizonsantetravail.fr](http://www.horizonsantetravail.fr)



[contact@horizonsantetravail.fr](mailto:contact@horizonsantetravail.fr)

## NOTRE ÉQUIPE AU CŒUR DE VOS MÉTIERS

### Édito

En cette rentrée, pour maintenir vos acquis et continuer dans vos projets, il sera essentiel de s'organiser.

Et des projets, il va y en avoir.

Sur le terrain, vos salariés et vos partenaires sont attentifs à vos choix. Des stratégies nouvelles ou déjà réfléchies vont peut-être modifier vos activités. Tout changement retentira directement et/ou indirectement sur vos entreprises.

Viendra le temps où vous vous demanderez **comment éviter les risques professionnels**, comment réagiront vos équipes dans ces nouveaux processus et quels seront les impacts sur les emplois ? Vos interrogations sont légitimes, vos problématiques trouveront des réponses appropriées, nous vous accompagnerons, nous vous soutiendrons.

Les risques professionnels sont nombreux, comme les textes de loi les encadrant. Alors, comment s'y retrouver, quand on sait que **l'Évaluation des Risques Professionnels** constitue l'un des principaux leviers de progrès dans l'entreprise ?

Notre rôle, en cette période bien chargée, va être, à vos côtés, d'évaluer ou de réévaluer vos risques, de planifier les actions et d'anticiper.

Nos équipes médicales, paramédicales et administratives auront à cœur de préserver votre santé globale et vos environnements de travail. Dans notre démarche préventive, le maintien dans l'emploi est une des problématiques essentielles ; la population vieillit et les savoir-faire évoluent, l'adaptabilité de tous repose sur le professionnalisme de chacun.

Les entreprises nous font confiance. Découvrez ces partenariats dans notre nouveau numéro de Lignes d'Horizon, au travers d'actions ciblées qui restituent vos compétences humaines et techniques.

Les vacances sont finies, remettons-nous à rêver Projets, la rentrée sera pensée par vous avec nous. Ce sera une belle rentrée !

Dr Bossy et M. Tron Lozai

**Ayez le réflexe SIST (Service Inter Santé Travail), votre interlocuteur conseil, près de vous.**

### L'approche de l'ASST

#### Assistante Service de Santé au Travail

Réduire les risques professionnels au travail peut être une source d'appréhension bien compréhensible : le domaine est large et demande une réelle expertise. Les Assistantes de Service de Santé au Travail permettent d'avoir **une première approche accessible**. Ces spécialistes vous rencontrent au sein de vos locaux et feront changer votre regard sur nos prestations. Sur la base de la Fiche d'Entreprise, une **cartographie générale de vos risques** est définie : une bonne façon d'y voir un peu plus clair. En lien avec le **Médecin du Travail**, d'autres spécialistes pourront ensuite prendre le relais pour aller plus loin en vous accompagnant selon vos besoins.



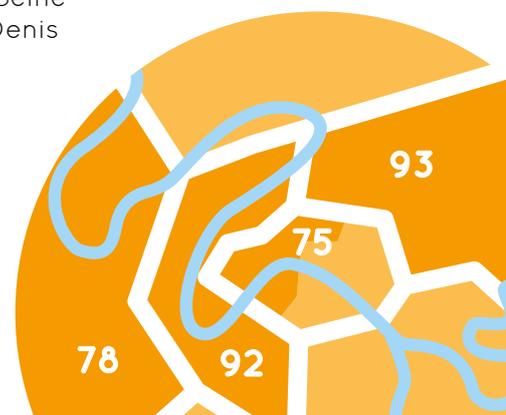
### Notre zone d'intervention

Paris - 7<sup>e</sup> - 8<sup>e</sup> - 15<sup>e</sup> - 16<sup>e</sup> - 17<sup>e</sup>

78 - Yvelines

92 - Hauts-de-Seine

93 - Seine-St-Denis



# Cas pratique : faire appel à l'équipe pluridisciplinaire Horizon Santé Travail

Nos équipes pluridisciplinaires, en coordination avec le Médecin référent, se mobilisent chaque jour pour améliorer la prise en charge de la santé des collaborateurs des entreprises adhérentes. En voici un cas pratique :

## 1 IDENTIFICATION DES BESOINS DE L'ENTREPRISE

L'organisme social accompagné dans cette double-page emploie plusieurs centaines de salariés sur une trentaine de sites à travers la France. L'entreprise souhaite améliorer les conditions de Santé au Travail de ces collaborateurs. Après analyse des risques professionnels spécifiques à l'activité de ceux-ci, **le Médecin Horizon Santé Travail, avec l'infirmière, propose des actions concrètes et organise l'activité des membres de son équipe pour une prise en charge optimale.**



## 2 DES CAMPAGNES DE PRÉVENTION SUR DES THÉMATIQUES VARIÉES

Des campagnes de prévention sont proposées par le **Médecin et l'infirmière** Horizon Santé Travail aux salariés sur les sujets liés aux risques professionnels détectés : **l'audition, le handicap, les troubles visuels, la position face à l'écran, les risques routiers...** et sur des sujets liés à leur suivi de santé : diabète, vaccination, grippe, don du sang...

Outre l'affichage et les documentations mises en place, les collaborateurs ont eu accès à des **tests visuels et auditifs, à des dépistages** comme la recherche de glycémie pour le diabète. Des petits déjeuners d'information, des questionnaires ludiques, la distribution de porte-clés, de fascicules, de bouchons d'oreilles ont complété la sensibilisation à la problématique d'altération de leur santé au travail.



## 3 ÉTUDE SPÉCIFIQUE DE LA MÉTROLOGIE

Accompagnée par le CHSCT, la **technicienne de prévention** Horizon Santé Travail a réalisé toute une **batterie de relevés de métrologie. Bruit, température, hygrométrie des zones de travail...** un niveau d'ambiance sonore élevé a été détecté et signalé. Sur les conseils de la technicienne, l'entreprise a mise en place un distributeur de bouchons d'oreilles dans la zone concernée.



# Cas pratique : faire appel à l'équipe pluridisciplinaire Horizon Santé Travail

## 4 CONSEIL AUTOUR DES POSTES DE TRAVAIL

Le **Médecin** d'Horizon Santé Travail a pu développer directement dans l'entreprise les conseils permettant de bien s'installer devant les écrans. L'employeur a bénéficié de **prêt de matériel de test, de conseils pour les déflecteurs d'air, les réaménagements de poste et pour l'achat de matériel ergonomique.**

## 5 L'ESPACE RESTAURATION

L'entreprise ayant opté pour la sous-traitance du ménage des locaux de restauration, les composants des produits de nettoyage ont été récupérés par le **technicien hygiène et sécurité** d'Horizon Santé Travail. Ainsi, il a pu dresser au dirigeant de l'entreprise une **analyse de la dangerosité des produits utilisés** et une synthèse des **moyens de prévention à organiser**. L'entreprise a mis en place une prévention efficace et substituer les produits trop dangereux dans cet environnement spécifique. Les FDS, Fiches de Données de Sécurité ont été mises à jour.



**ZOOM** sur  
la Cellule PDP  
Prévention de  
la Désinsertion  
Professionnelle

Cette équipe pluridisciplinaire est composée de **3 chargés de mission** et d'un coordinateur **Médecin du Travail**. Leur objectif est de prévenir le **risque de désinsertion professionnelle** et de favoriser le **retour à l'emploi**, en accompagnant l'entreprise et son salarié. En déclenchant des actions pendant ou en dehors des arrêts de travail, ils **préviennent les licenciements ou envisagent le reclassement** des salariés confrontés à un risque d'inaptitude à leur poste de travail.

Le réseau de professionnels de santé associé à l'équipe pluridisciplinaire permet d'accompagner l'entreprise et ses salariés vers des solutions optimales.

Rappel de la définition de la santé, selon l'OMS : « un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Elle peut en conséquence conseiller les entreprises et intervenir pour toute difficulté d'un salarié, qu'elle soit d'ordre social, familial, budgétaire ou dont l'état de santé se dégrade.

**Pour l'entreprise**, les bénéfices peuvent être la **mise en œuvre d'aides financières**, un apaisement des relations sociales, un regain d'image positive, une diminution de la durée des arrêts de travail grâce à une prise en charge globale précoce.

**Pour le salarié**, le maintien au poste avec un aménagement, le reclassement interne ou externe, un bilan de compétences, des formations, des solutions sociales... font partie des actions proposées.

Le signalement à la cellule PDP doit être le plus précoce possible. Il peut être effectué par toute personne en lien avec le salarié en difficulté. Il doit obligatoirement être validé par le **Médecin du Travail**, avec l'accord éclairé du salarié.

**La prestation de la cellule PDP n'entraîne pas de coût supplémentaire à vos cotisations Horizon Santé Travail.**





## SITUATION

- M. P. 46 ans, marié, deux enfants âgés de 11 et 14 ans
- Plombier dans une TPE du 92 depuis 15 ans. CAP installateur sanitaire.
- En arrêt de travail depuis 1 an en AT/MP. Station debout pénible.

### PROBLÉMATIQUES

- Impossibilité de reprendre son poste de travail. Risque d'inaptitude.
- Indemnités Journalières (I.J.) non versées
- Difficultés budgétaires.
- Risque de rupture socioprofessionnelle

### PARTENAIRES SOLLICITÉS

- Gérant de la TPE
- MDPH 75
- **Médecin du travail** / S.S.T.
- Médecin traitant
- A.S.S. CRAMIF
- Assurance Maladie 75
- FONGECIF

### MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Mise en place de la RQTH : Reconnaissance en qualité de travailleur handicapé - en procédure diligentée avec le **médecin du travail** en charge du salarié.
- Lien avec le gérant (information, législation travailleur handicapé, opportunité de reclassement interne, aide au financement pour l'adaptation du poste...)
- Étude ergonomique du poste actuel.
- Bilan de compétences via le SAMETH 92 pendant l'arrêt maladie (environ 2 mois).
- Lien avec l'Assistante de Service Social (A.S.S.) de la CRAMIF pour débloquer les IJ.
- Mise en place d'une formation de métreur.
- Reconversion professionnelle dans l'entreprise, au métier de métreur.
- Reprise sur le nouveau poste de travail en temps partiel thérapeutique (3 mois).
- Reprise à temps plein.

## RÉSULTATS

- R.Q.T.H. accordée = aides financières pour l'aménagement du poste.
- Amélioration de l'image de l'entreprise vis à vis du handicap.
- Déblocage des IJ.
- Formation de métreur suite au bilan de compétences (financement externe à l'entreprise).
- Après négociations, poste de métreur dans l'entreprise (reclassement interne).
- Apaisement du climat social.

## Planning des petits déjeuners d'information 2015

**9H À 11H**  
petits déjeuners  
**ATELIERS GRATUITS**

<b>Atelier Document Unique</b>	
<b>Présentation du Document Unique et explication de la démarche d'élaboration</b> Aides, outils et méthodes	Mardi 1 décembre
<b>Risques Psycho-Sociaux (RPS)</b>	
<b>Définition des RPS, leurs conséquences et la démarche de prévention</b>	Mardi 8 décembre : matinée d'échanges intégration RPS - DU
<b>Les nuisances sonores</b>	
<b>Prévenir le bruit</b>	Jeudi 26 novembre
<b>Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)</b>	
<b>Définition des TMS, leurs conséquences et la démarche de prévention</b> Exercices pratiques, savoir identifier certains facteurs	Mercredi 16 décembre
<b>Addictions</b>	
<b>Définition des addictions, leurs conséquences et les moyens à mettre en œuvre</b>	Jeudi 8 octobre

**Inscription :** Par mail uniquement, à l'adresse [inscription@horizonsantetravail.fr](mailto:inscription@horizonsantetravail.fr) avec la date choisie et le nombre de personnes souhaitées, sous réserve de disponibilité (groupes de 10 personnes maximum).

**Lieu :** Les ateliers se déroulent au centre Curie à Asnières, rue Rivay à Levallois ou avenue Joffre à Nanterre.  
**La participation à ces petits déjeuners est comprise dans le prix de votre adhésion.**